

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 MARS 2009 -19 Heures
Sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD, Maire

Présents : Mesdames BEAUJEAN, BERNARD, CURTIL, DIEZ, LAUDE, PERRIER, Messieurs DAMIAN-TISSOT, GIRERD, GROS, LEVEQUE, MOLTER, RIGOTTIER-GOIS, RUBAUD.

Absent : M. PEREIRA.

Secrétaire de séance : M. Guillermand.

Cette séance du conseil est principalement consacrée aux finances communales.

FINANCES

1/ APPROBATION , à l'unanimité, DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2009 pour les comptabilités M14 – M49. – M4. (en Euros)

M14 BUDGET GENERAL

➤ Fonctionnement :	Recettes	1 739 482.60	Dépenses	1 102 625.51	Excédent	636 857.09
➤ Investissement :	Recettes	818 002.29	Dépenses	1 408 822.99	Déficit	590 820.70
Restes à réaliser :	Recettes	19 410.00	Dépenses	18 350.00		
						• <i>Résultat de clôture : 47 096.39</i>

M49 BUDGET DE L'EAU

➤ Exploitation :	Recettes	543 721.58	Dépenses	116 824.34	Excédent	426 897.24
➤ Investissement	Recettes	148 894.88	Dépenses	187 731.33	Déficit	38 836.45
						• <i>Résultat de clôture : 388 060.79</i>

BUDGET M4 Parc de Pré Argent

➤ Exploitation :	Recettes	149 860.41	Dépenses	66 272.90	Excédent	83 587.51
➤ Investissement :	Recettes	19 597.75	Dépenses	46 847.32	Déficit	27 249.57
						• <i>Résultat de clôture : 56 337.94</i>

BUDGET M4 Parc de Bon vent

➤ Exploitation :	Recettes	43 326.00	Dépenses	45 753.02	Déficit	2 427.02
➤ Investissement :	Recettes	890.41	Dépenses	3 721.90	Déficit	2 831.49
						• <i>Résultat de clôture : - 5 258.51</i>

2/ VOTE, à l'unanimité, des BUDGETS PRIMITIFS 2010 pour les budgets M14 – M 49 – M4 comme suit,

- **LE BUDGET PRIMITIF M14**, équilibré en recettes et dépenses à :
 - Fonctionnement : 1 516 547.81 €
 - Investissement : 1 273 449.51 €

- **LE BUDGET PRIMITIF Eau M49**, équilibré en recettes et dépenses à
 - Exploitation 541 860.79 €
 - Investissement 490 534.24 €

- **LE BUDGET PRIMITIF M4 Parc de Pré Argent**, équilibré en recettes et dépenses à
 - Exploitation 130 767.94 €
 - Investissement 97 062.51 €

- **LE BUDGET PRIMITIF M4 Parc de Bon Vent**, équilibré en recettes et dépenses à
 - Exploitation 45 458.51 €
 - Investissement 5 000.00 €

- Les taux des taxes demeurent inchangés pour 2010 soit :
 - Taxe d'habitation : 11.00 %
 - Foncier bâti : 20.30 %
 - Foncier non bâti : 58.07 %

3/ VOTE DES PARTICIPATIONS POUR 2010

Le conseil accepte, à l'unanimité, de verser les participations suivantes :

C.C.L.A. (contrat lac, participation Fonction. Gymnase, Assainissement)	90 000 €
C.C.L.A. Convention – droit d'occupation d'eau	2 000 €
SIVU du Groupe Scolaire (fonct + invest)	299 000 €
C.C.A.S.	10 000 €
OGEC (partic. Dépenses fonct. Ecole N-Dame)	22 000 €
TOTAL	423 000€

4/ VOTE des SUBVENTIONS pour 2010

Le principe du versement de la somme de 35 € par enfant ou jeune de – 18 ans fréquentant les associations est reconduit pour 2010. La commission compétente est en attente des effectifs pour rédiger le tableau récapitulatif des subventions par association.

Les associations pourront également déposer dans le courant de l'année un projet qui pourra faire l'objet d'une possible subvention après étude par la commission compétente.

Dans l'attente, la commission propose de voter plusieurs subventions.

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes en 2010 :

Association des Anciens Combattants (année 2009 et 2010)	600 €
Loginuit	300 €
Rucher des Allobroges	300 €
RESA (Réseau Echange Solidarité Avant Pays)	300 €
2 ^{ème} triathlon du lac d'Aiguebelette	2 500 €
A.C.M. Savoie (Association Conseillères Municipales)	69 €

URBANISME

Monsieur le Maire donne lecture de 3 Déclarations d'intention d'aléner adressées par l'étude notariale de St Genix sur Guiers pour les propriétés suivantes :

- A 2960 Lotissement Barbolion (maison) 1 026 m²
- A 84 – 3048 Champ Clavelet 1 009 m²
- A 3285 Les Giffards 37 m²

Le conseil ne préempte aucune de ces propriétés.

VOIRIE ET RESEAUX

Monsieur le Maire rappelle les conventions passées avec le Syndicat du Thiers pour l'entretien du réseau d'eau potable et la fourniture d'eau et donne lecture des avenants à passer pour 2010.

Le Syndicat du Thiers propose :

- ✓ la somme forfaitaire de 10 622.15 € TTC pour l'entretien du réseau
- ✓ et la somme forfaitaire de 3 772.12 € TTC pour la fourniture d'eau potable avec un montant de 0.08 € HT pour le m³ pompé en été et 0.24 HT le m³ pompé en hiver.

Le conseil accepte les avenants à passer avec le Syndicat du Thiers.

QUESTIONS DIVERSES

- La Poste entreprendra des travaux de rénovation intérieure du guichet. Elle sera fermée du 26 juillet au 7 août 2010.
A compter de la réouverture, La Poste sera ouverte chaque mardi à 9 heures (au lieu de 8H30).

- Réhabilitation de l'ancienne école – Maison des Associations :
 - Les travaux de la bibliothèque seront terminés pour le mois de juin.
 - Compte-rendu des réunions entre AEL / CCLA / Commune de Novalaise en vue d'une future occupation à l'intérieur du bâtiment.

- Monsieur René GIRERD informe le conseil qu'il démissionne de sa fonction d'adjoint mais reste conseiller municipal.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

- MARDI 27 AVRIL 2010 - 19 heures
- MARDI 25 MAI 2010 - 19 heures
- LUNDI 5 JUILLET 2010 - 19 heures

Séance levée à 23 heures

Le Maire,
Denis GUILLERMARD